



août 2013 – n° 08/12

Infos rapides

En juin, l'excédent agroalimentaire reste stable sur un an

***E*n juin 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 760 millions d'euros. Il reste stable par rapport à juin 2012. La légère baisse de l'excédent avec les pays tiers est compensée par la hausse de l'excédent avec l'UE.**

L'excédent en produits bruts augmente de 53 millions d'euros par rapport à juin 2012. La croissance des exportations de céréales, amorcé au dernier trimestre 2012, continue mais sur un rythme légèrement moins soutenu.

L'excédent en produits transformés diminue sur un an de 60 millions d'euros. Les ventes de vins, d'huiles et de viandes sont en baisse.

Sur les six premiers mois de l'année, le solde des échanges agroalimentaires progresse de 759 millions d'euros. L'excédent en produits agricoles bruts profite de la hausse des ventes de céréales, tandis que celui en produits transformés pâtit de la hausse importante des importations.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
L'excédent des échanges agroalimentaires reste stable sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
La hausse des exportations de céréales continue	
Produits agricoles transformés	page 4
Baisse des exportations de produits transformés	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : l'excédent des échanges agroalimentaires reste stable sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 760 millions d'euros en juin 2013, et reste stable par rapport à juin 2012.

Avec les pays tiers, l'excédent (416 millions d'euros) diminue de 38 millions par rapport à juin 2012. Le déficit en produits bruts reste stable. Les ventes de bovins diminuent de 31 millions d'euros, du fait de l'arrêt des envois vers la Turquie. Tandis que les exportations de céréales augmentent de 26 millions d'euros, grâce aux envois d'orge vers l'Arabie saoudite et à la hausse des prix du blé tendre. Les exportations de produits transformés restent stables tandis que les importations augmentent. Les ventes de vins diminuent en particulier vers le Canada, les Etats-Unis et la Suisse, tandis que les ventes d'alcools spiritueux augmentent à destination de Singapour et des Etats-Unis. Les achats de café torréfié, en provenance de Suisse, augmentent de 39 millions d'euros : volumes et prix sont en hausse.

Avec l'Union européenne, l'excédent (345 millions d'euros) progresse de 32 millions d'euros en glisse-

ment annuel. Si l'excédent en produits transformés diminue, celui en produits bruts progresse. Les exportations de produits agricoles bruts croissent de 87 millions d'euros. Les ventes de céréales augmentent de 105 millions d'euros : les quantités vendues d'orge et de maïs croissent, ainsi que le prix du blé tendre. Les ventes d'abricots (- 8 millions d'euros) et de pommes (- 5 millions d'euros) diminuent, du fait de la baisse des volumes. Les exportations de produits transformés diminuent de 74 millions d'euros. Les ventes de produits animaux baissent de 24 millions d'euros : les volumes vendus de viandes bovines et porcines sont en baisse. Les ventes de vins diminuent de 17 millions, notamment vers le Royaume-Uni.

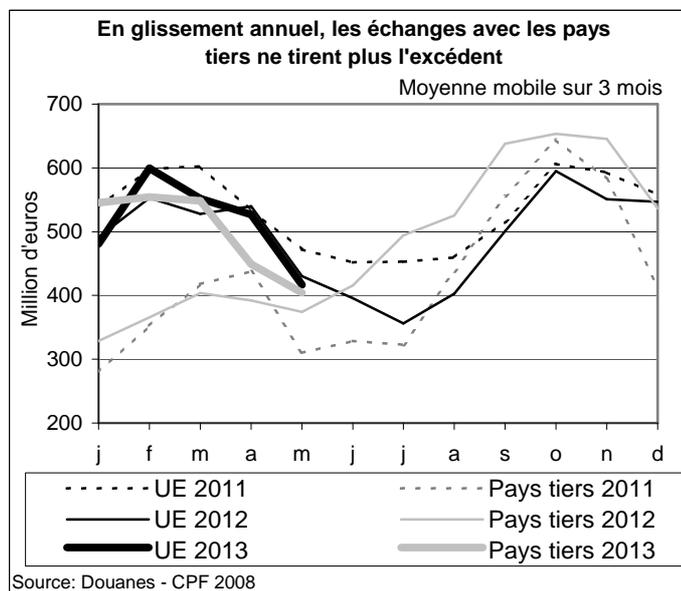
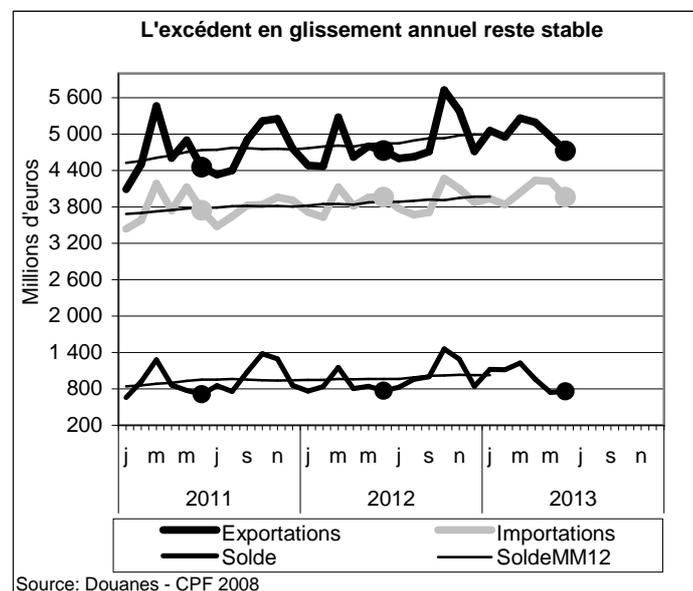
Sur les six premiers mois de l'année 2013, l'excédent atteint 5 926 millions d'euros, soit 759 millions de plus qu'un an auparavant. L'excédent en produits agricoles bruts profite de la hausse des ventes de céréales, tandis que celui en produits transformés pâtit de la hausse importante des importations.

Les indicateurs

Produits CPF2	Juin						Cumuls 6 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	533	568	805	892	272	324	3 220	3 369	5 559	6 366	2 339	2 997	
Produits transformés	2 264	2 211	2 306	2 232	41	21	12 899	13 395	13 508	13 447	609	52	
AGROALIMENTAIRE	2 797	2 779	3 111	3 124	313	345	16 119	16 764	19 067	19 813	2 948	3 049	
Pays tiers													
Produits bruts	439	427	256	244	-183	-183	2 775	2 968	1 922	2 753	-854	-215	
Produits transformés	720	754	1 357	1 352	637	598	4 311	4 495	7 383	7 587	3 073	3 092	
AGROALIMENTAIRE	1 160	1 181	1 614	1 596	454	416	7 086	7 463	9 305	10 340	2 219	2 877	
Monde													
Produits bruts	973	995	1 062	1 136	89	142	5 995	6 337	7 481	9 119	1 486	2 782	
Produits transformés	2 984	2 966	3 663	3 584	678	619	17 210	17 891	20 891	21 034	3 681	3 143	
AGROALIMENTAIRE	3 957	3 960	4 724	4 721	767	760	23 205	24 228	28 372	30 153	5 167	5 926	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : la hausse des exportations de céréales continue

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 142 millions d'euros en juin 2013, en hausse de 53 millions d'euros par rapport à juin 2012. Le solde progresse vers l'UE et reste stable avec les pays tiers.

Les **exportations** (1 136 millions d'euros) sont en hausse de 75 millions d'euros (+ 7 %) par rapport à juin 2012. Les ventes d'orge augmentent de 53 millions d'euros. Les quantités d'orge vendues croissent de 57 %, notamment grâce aux envois vers l'Arabie Saoudite, la Belgique et l'Allemagne. Les exportations de maïs augmentent de 41 millions d'euros : les prix croissent de 11 % et les quantités de 22 %, notamment grâce aux ventes aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les ventes de blé tendre augmentent de 37 millions d'euros : elles bénéficient de la hausse des prix (+ 17 %), les volumes vendus augmentant de 2,5 %.

Les exportations de bovins vivants diminuent de 40 millions d'euros, du fait de la baisse des envois vers la Turquie et l'Italie. Malgré une baisse de 42 % des quantités vendues de pomme de terre (Belgique), la valeur de ces exportations augmente de 10 millions d'euros, grâce à la hausse des prix (+ 148 %).

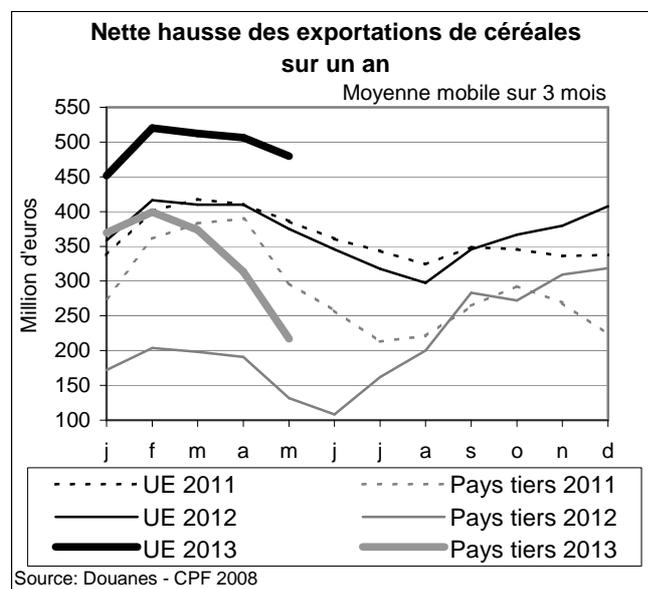
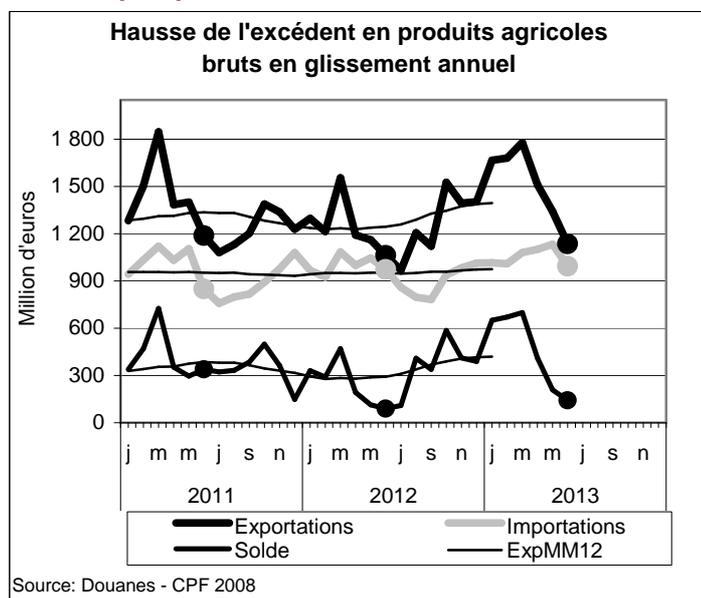
Les **importations** (995 millions d'euros) augmentent de 22 millions d'euros sur un an (+ 2,2 %). Les importations diminuent pour le café vert (- 25 millions d'euros), le cacao (- 7 millions d'euros) et le caoutchouc (- 18 millions d'euros) : pour ces produits, les quantités achetées et les prix baissent. Les importations de pêches et nectarines (+ 31 %), de pommes (+ 47 %) et d'abricots (+ 78 %) augmentent sous l'effet de la hausse des prix et des quantités. Les achats de pomme de terre augmentent de 10 millions d'euros, du fait de la hausse des volumes achetés (+ 80 %).

Les indicateurs

Produits CPF4	Juin						Cumuls 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	973	995	1 062	1 136	89	142	5 995	6 337	7 481	9 119	1 486	2 782
Agriculture et élevage	855	870	988	1 066	133	196	5 280	5 592	7 036	8 682	1 756	3 090
Céréales, légum., oléagi.	100	134	541	659	441	525	609	847	4 069	5 542	3 459	4 695
Céréales n. c. riz	38	44	462	593	424	549	161	198	3 381	4 849	3 220	4 651
Oléoprotéagineux	61	89	78	66	17	-24	444	645	685	691	242	47
Légumes, fleurs, plantes	239	252	141	152	-98	-99	1 557	1 685	1 089	1 362	-469	-324
Légumes	185	208	119	135	-66	-73	1 242	1 374	965	1 223	-277	-151
Prod. cult. permanentes	476	449	122	112	-355	-337	2 861	2 825	824	806	-2 037	-2 019
Fruits	274	300	96	82	-178	-218	1 574	1 774	649	615	-925	-1 160
Café, cacao, thé	101	70	2	2	-100	-68	573	409	13	17	-560	-393
Animaux vifs, œufs, miel	40	35	185	142	145	107	253	234	1 055	972	803	738
Bovins	5	5	123	83	117	78	33	33	709	591	676	558
Produits sylvicoles	20	18	32	35	12	16	127	111	195	193	68	82
Pêche et aquaculture	97	106	41	36	-56	-70	588	634	249	245	-338	-389

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : baisse des exportations de produits transformés

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 619 millions d'euros en juin 2013, en baisse de 60 millions d'euros par rapport à juin 2012.

Les exportations diminuent de 79 millions d'euros en juin 2013. Les ventes de vins diminuent de 37 millions d'euros, du fait de la baisse des ventes au Royaume-Uni, à l'Amérique du Nord et à la Suisse. Les exportations d'huiles diminuent de 27 millions d'euros : les quantités vendues baissent (-22 %). Les ventes de viandes bovines et porcines diminuent respectivement de 17 et 12 millions d'euros, du fait de la baisse des

quantités vendues (resp. -17 % et -16 %) sur toutes les principales destinations.

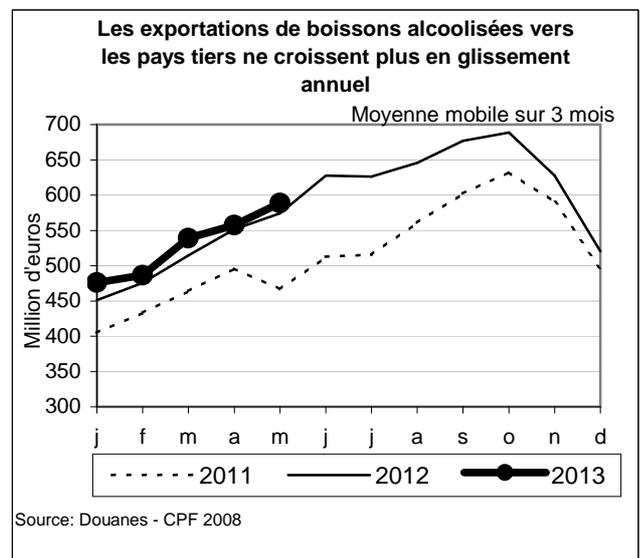
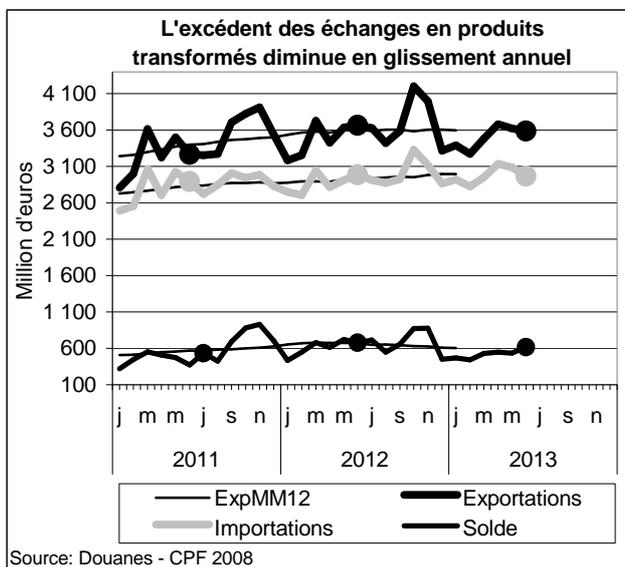
Les importations diminuent de 19 millions d'euros. Les achats de produits laitiers augmentent de 35 millions d'euros, du fait du beurre (+63 %) et de la crème (+73 %) pour lesquels les prix et les volumes augmentent. Les achats de bières et de boissons non-alcooliques augmentent chacun de 11 millions d'euros. Les achats de produits animaux diminuent de 29 millions d'euros : toutes les viandes sont concernées et aussi bien les prix que les volumes achetés baissent.

Les indicateurs

Produits CPF4	Juin						Cumuls 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
IAA, TABACS	2 984	2 966	3 663	3 584	678	619	17 210	17 891	20 891	21 034	3 681	3 143
Produits animaux	478	454	395	366	-83	-88	2 719	2 781	2 300	2 340	-419	-441
Viande bovine	123	118	92	75	-31	-43	677	710	523	489	-154	-221
Viande porcine	73	71	79	67	7	-4	425	460	442	435	17	-25
Volaille	82	77	75	79	-7	3	461	459	448	513	-13	53
Prod. préparés de la pêche	283	291	58	69	-226	-223	1 655	1 697	385	361	-1 271	-1 337
Prod. à base de fruits & lég.	367	359	162	166	-205	-193	2 069	2 121	925	965	-1 144	-1 155
Huiles, tourteaux, corps gras	291	286	116	97	-175	-189	1 826	1 830	753	637	-1 074	-1 193
Tourteaux	121	127	7	16	-114	-112	684	817	74	111	-610	-707
Produits laitiers, glaces	257	293	522	521	265	228	1 514	1 643	3 235	3 245	1 721	1 603
Fromages	103	105	223	222	120	118	584	586	1 381	1 430	797	844
Produits des céréales	131	130	238	244	107	114	742	790	1 394	1 430	651	640
Biscuits, pâtisseries, pâtes	150	157	127	130	-24	-27	905	966	712	766	-193	-200
Autres produits alimentaires	519	526	633	626	114	100	3 094	3 295	3 738	3 676	644	381
Sucre	28	29	129	123	101	94	156	184	760	627	604	443
Chocolat, confiserie	179	172	149	144	-30	-28	1 104	1 124	937	890	-167	-234
Aliments pour animaux	67	67	159	156	93	89	387	426	903	955	516	528
Boissons	274	257	1 205	1 168	931	911	1 396	1 457	6 313	6 428	4 917	4 970
Vins, champagne	55	54	674	637	619	583	303	318	3 597	3 622	3 293	3 304
Eaux de vie, alcools	74	78	305	329	231	250	438	478	1 627	1 702	1 190	1 224
Tabacs	166	145	47	41	-119	-104	902	884	235	231	-668	-653

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)